

## Le Perray en Yvelines en France



Position du Perray-en-Yvelines dans les Yvelines.



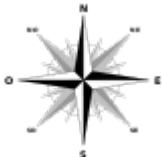
### Situation

La commune du Perray-en-Yvelines est située à 4 km de Rambouillet, elle occupe une position privilégiée sur le grand itinéraire Paris-[Hendaye](#), à 47 kilomètres de Paris Notre-Dame avec une gare SNCF sur la ligne Paris Montparnasse-Rambouillet.

Elle bénéficie d'un environnement de qualité située aux portes de la forêt des Yvelines, massif forestier parmi les plus remarquables de France

### Communes voisines

Communes limitrophes de **Perray-en-Yvelines**

	<a href="#">Les Essarts-le-Roi</a>	
<a href="#">Les Bréviaires</a>		<a href="#">Auffargis</a>
	<a href="#">Rambouillet</a>	<a href="#">Vieille-Église-en-Yvelines</a>

# Hydrographie

La commune constitue le maillon terminal de la chaîne des étangs. Sur son territoire figure l'[étang du Perray](#) ainsi que le fascinant plan d'eau de [Saint-Hubert](#), miroir serti de verdure.

[Louis XV](#) en tomba amoureux et fit construire un château sur l'une de ses berges. Il ne subsiste aujourd'hui que les soubassements de la terrasse. Le Perray compte 3 étangs et des sentes piétonnes qui permettent de nombreuses balades au sein de la commune. Au cœur de la cité, face à la mairie s'ouvre un parc arboré de trois hectares.



L'acqueduc de l'Artoire



L'étang du Perray



L'étang de Saint-Hubert

**i** Cliquez sur une vignette pour l'agrandir.

Les *Étangs et rigoles d'Yvelines* — support d'une riche [biodiversité](#), escale migratoire, site d'hivernage et de reproduction pour près de 230 espèces d'oiseaux — gérés par le Smager ont été classés [réserve naturelle nationale](#) en avril 2021<sup>1,2</sup>.

## Transports et voies de communications



Train en [gare du Perray](#) en 2014.

La commune est desservie par :

- à l'ouest de la commune, la [route nationale 10](#) orientée nord-sud et reliant [Saint-Quentin-en-Yvelines](#) à [Rambouillet](#)
- la route départementale 910 également orientée nord-sud, qui est le trcé initial de la nationale 10.
- la route départementale 61 orientée est-ouest en direction de [Houdan](#).

La [Gare du Perray](#) es   desservie par la ligne du [Transilien](#) (branche [Paris - Rambouillet](#)). Elle permet de se rendre sur Paris avec terminus [Gare Montparnasse](#) en 1 heure à raison d'un train toutes les 30 minutes, sauf aux heures de pointe où la fréquence est d'un train toutes les 15 minutes.

La commune est également desservie par les lignes [08](#), [Express 12](#), [19](#), [39](#), [59](#), [79](#) et [89](#) de l'[établissement Transdev de Rambouillet](#) et par la ligne [36.15](#) de la société de transport [Cars Perrier](#).

## Climat[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le climat au Perray-en-Yvelines est un climat tempéré de type [océanique](#) dégradé

caractéristique de celui de l'Île-de-France. Les températures moyennes s'échelonnent entre 2 et 5 °C en [hiver](#) (janvier) et 14 et 25 °C en [été](#) (juillet)<sup>3</sup>. La [pluviométrie](#) moyenne, relativement basse, s'établit à environ 600 mm par an. Les mois les plus [pluvieux](#) vont d'octobre à janvier.

Mois	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
<b>Températures maximales moyennes (°C)</b>	6	7	11	14	18	25	26	26	22	15	9	7	14,8
<b>Températures minimales moyennes (°C)</b>	1	1	3	6	9	12	14	14	11	8	4	2	7,1
<b>Températures moyennes (°C)</b>	4	4	7	10	14	17	19	19	16	12	7	5	11,2
<i>Source : <a href="#">Climatologie mensuelle - Trappes, France</a> [archive]</i>													

## Urbanisme

### Typologie

Le Perray-en-Yvelines est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'[InseeNote 1,4,5,6](#). Elle appartient à l'[unité urbaine](#) du Perray-en-Yvelines, une unité urbaine monocommunale<sup>7</sup> de 6 724 habitants en 2017, constituant une ville isolée<sup>8,9</sup>.

Par ailleurs la commune fait partie de l'[aire d'attraction de Paris](#), dont elle est une commune de la couronne<sup>Note 2</sup>. Cette aire regroupe 1 929 communes<sup>10,11</sup>.

### Occupation des sols

Le tableau ci-dessous présente l'occupation des sols de la commune en 2018, telle qu'elle ressort de la [base de données européenne](#) d'occupation [biophysique](#) des sols [Corine Land Cover](#) (CLC).

## Occupation des sols en 2018

Type d'occupation	Pourcentage	Superficie (en hectares)
Tissu urbain discontinu	23,1%	312
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	5,7%	77
Terres arables hors périmètres d'irrigation	29,6%	400
Prairies et autres surfaces toujours en herbe	1,1%	15
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	2,7%	36
<a href="#">Forêts de feuillus</a>	31,1%	420
<a href="#">Forêts de conifères</a>	2,4%	33
Plans d'eau	4,2%	57
Source : <a href="#">Corine Land Cover12</a>		

## Toponymie

Le Perray-en-Yvelines est mentionné dans un document de 1239<sup>13</sup> où il apparut comme *In Villa Nova de Pereio in Aquilina* et est érigée en paroisse le 7 novembre 1242<sup>14</sup>, se trouvait sur la vieille voie romaine de [Beauvais](#) à [Orléans](#) <sup>15</sup>, *Petreum* au xii<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, *Perreium* en 1242<sup>17</sup>, *Neuville du chemin Perré* en 1249<sup>18</sup>, *Moriacum* en 1284<sup>19</sup>, *Paretum* au xiii<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>, *Perretum*<sup>19</sup>, *Pareyum*<sup>19</sup>, *Péré*<sup>19</sup>, *Pairé*<sup>19</sup>, Le Perray-en-Yvelines depuis 1948, bien avant la création de département, marquant ainsi son attachement à la région naturelle de l'[Yveline](#)<sup>Note 3</sup>,<sup>Note 4</sup>.

De la [langue d'oïl](#), du mot *perroi*, *perrois* « grève, terrain pierreux, gravier »<sup>16</sup>.

Le toponyme, *Neuville du chemin Perré* en 1249<sup>18</sup>, indique qu'autrefois courait ici un *perré*, c'est-à-dire une chaussée, un chemin pavé de pierres, l'ancienne voie 263<sup>20</sup>. Sans aucun doute, le nom du lieu fait référence à la route<sup>17</sup>. Sous le règne de [Louis IX](#) (Saint-louis), naît de la route pierrée de Paris à Chartres, un nouveau village : « *villa nova de Pereio in Aquilina* », d'où la devise "e via orta" (né de la route) rajoutée au blason en 1982.

# Histoire



Sous le règne de [Louis IX](#) (Saint-Louis), naît de la route pierrée entre Paris et Chartres, un nouveau village : " villa nova de Pereio in Aquilina". Le 7 novembre 1242, Aubry Lecornu, évêque de Chartres consacre la [paroisse](#) placée sous le vocable de Saint-Eloi. C'est un ensemble de *novalés* (terres défrichées) où se sont installés des bûcherons venus des Essarts, puis des laboureurs qui vont exploiter ces terres. Le nouveau village est situé sur l'ancienne [voie romaine](#) qui menait d'[Orléans](#) (*Cenabum*) à [Poissy](#) (*Pinciacum*) (de la Forêt des [Carnutes](#) à la [Seine](#)).

Ce [village-rue](#) va se développer le long de cette route, la route de Bayonne, dont la mise en valeur date d'abord des [pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle](#). [François Ier](#) l'empruntait pour rejoindre son [château de Rambouillet](#). La création des [Relais de poste](#) par [Henri III](#) voit l'installation au Perray des premiers [charrons](#) et [maréchaux](#).

[Louis XIV](#) l'a prise pour aller épouser [Marie-Thérèse d'Autriche](#) en juin 1660. [Louis XV](#), grand chasseur et familier du Duc de Penthièvre la connaît bien. C'est d'ailleurs au xviii<sup>e</sup> siècle que la route contribue à développer l'activité locale : auberges, hostelleries, charrons, maréchaux, charretiers, voituriers. La Route Impériale n°11 deviendra la Route Royale n°11, puis n°10, et, République oblige, la Route Nationale 10.

Au xx<sup>e</sup> siècle, près de 15 hôtels, restaurants, cafés ou buvettes, jalonnent les 4 kilomètres de sa traversée, depuis l'auberge de l'Artoire jusqu'à la Halte Saint-Jacques, près d'une dizaine de postes de distribution d'essence voient le jour. Mais la route devient dangereuse : de nombreux accidents, de nombreux morts, notamment après 1950. En 1976, la déviation de la RN 10 modifie la vie et le destin du Perray qui devient un espace "rurbain" et résidentiel aux *Portes de la forêt*.

Article détaillé : [Route nationale 10 \(France métropolitaine\)](#).

C'est pour alimenter en eau le château de Versailles en 1685 que [Louis XIV](#) fit creuser au Perray-en-Yvelines un étang de dix hectares (*L'Etang du*

*Perray*) alimenté par un système de rigoles (*Parfond, Roseau et Coupe-Gorge*) et la chaîne des Étangs (Saint-Hubert, Pourras, Corbet, Bourgneuf, Hollande) sur le tracé du rû Peissonnier. Cela permit d'assainir le territoire plutôt marécageux de la commune, d'obtenir de bonnes terres agricoles, de créer de grandes fermes et donc de développer le village, grâce aux hameaux agricoles (*Roseau, Touche, Herse, Fourneaux, Mare Neuve, Rue Verte, Grimace, Barantonnerie*).

En 1849, la [ligne de Paris-Montparnasse à Brest](#) passe par Le Perray : l'étang du Perray est coupé en deux et il faut attendre 1862 pour que la [gare du Perray](#) soit créée, facilitant le transport des marchandises locales (céréales, bois et pierre meulière) qui devient une activité essentielle au début du XXe siècle.

Pendant la [Première Guerre mondiale](#), l'hôpital militaire auxiliaire n° 292 est installé dans le pavillon de chasse de la propriété du comte [Félix-Nicolas Potocki](#)[Note 5](#). On y soignait les soldats blessés ou malades, évacués du front[21](#).

L'histoire du Perray-en-Yvelines a été retracée par l'abbé Jules Violette[Note 6](#)) dans son *Histoire de la commune du Perray* et plus récemment par le docteur Alphonse Marest[Note 7](#) dans « *Perray et Perrotins* » et « *Le siècle de l'enseignement primaire* ». Elle est régulièrement actualisée par sa société d'Histoire : HMPY qui publie des articles mensuels ou bimestriels depuis 2007 [22](#).

## Politique et administration

### Rattachements administratifs

Antérieurement à la loi du 10 juillet 1964[23](#), la commune faisait partie du département de [Seine-et-Oise](#). La [réorganisation de la région parisienne en 1964](#) fit que la commune appartient désormais au département des [Yvelines](#) et est le [chef-lieu](#) de son [arrondissement de Rambouillet](#) après un transfert administratif effectif au 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Elle faisait partie depuis 1801 du [canton de Rambouillet](#) de Seine-et-Oise puis des Yvelines[24](#). Dans le cadre du [redécoupage cantonal de 2014 en France](#), cette circonscription administrative territoriale a disparu, et le canton n'est plus qu'une circonscription électorale.

## Rattachements électoraux

Pour les [élections départementales](#), la commune est [depuis 2014](#) le [bureau centralisateur](#) d'un nouveau [canton de Rambouillet](#)

Articles détaillés : [Liste des cantons des Yvelines](#), [Conseil départemental des Yvelines](#) et [Liste des conseillers départementaux des Yvelines](#).

Pour l'[élection des députés](#), elle fait partie de la [dixième circonscription des Yvelines](#).

Articles détaillés : [Liste des circonscriptions législatives des Yvelines](#) et [Liste des députés des Yvelines](#).

## Intercommunalité

Le Perray-en-Yvelines était membre de la [communauté de communes des Étangs](#), un [établissement public de coopération intercommunale](#) (EPCI) à fiscalité propre créé fin 2004 et auquel la commune avait transféré un certain nombre de ses compétences, dans les conditions déterminées par le [code général des collectivités territoriales](#).

Dans le cadre des dispositions de la [loi portant nouvelle organisation territoriale de la République](#) du 7 août 2015, qui prévoit notamment que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre doivent avoir un minimum de 15 000 habitants, cette intercommunalité a fusionné avec ses voisines pour former, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la [communauté d'agglomération](#) dénommée [Rambouillet Territoires](#), dont est désormais membre la commune.

## Tendances politiques et résultats

Au premier tour des [élections municipales de 2014 dans les Yvelines](#), la liste PS menée par la maire sortante Paulette Deschamps obtient la [majorité absolue](#) des suffrages exprimés, avec 1 603 voix (53,54 %, 23 conseillers municipaux élus dont 5 communautaires), battant largement les listes menées respectivement par [25](#) :

- Jean-Louis Baron (DVD, 854 voix, 28,52 %, 4 conseillers municipaux élus dont 1 communautaire) ;

- Guillaume Odry (SE, 537 voix, 17,93 %, 2 conseillers municipaux élus).

Lors de ce scrutin, 38,46 % des électeurs se sont abstenus.

Article connexe : [Élections municipales de 2014 dans les Yvelines](#).

Lors du second tour des [élections municipales de 2020 dans les Yvelines](#)<sup>26</sup>, la liste LR-UDI menée par le jeune Geoffroy Bax de Keating<sup>27</sup> obtient la majorité des suffrages exprimés, avec 1 172 voix (46,82 %, 22 conseillers municipaux élus dont 4 communautaires), battant de 58 voix la liste PS de la maire sortante Paulette Deschamps (1 114 voix, 44,50 %, 6 conseillers municipaux élus dont 1 communautaire).

Une troisième liste, sans étiquette, menée par Dounia Lazrak a obtenu 217 voix (8,66 %, 1 conseiller municipal élu).

Lors de ce scrutin marqué par la [pandémie de Covid-19 en France](#), 51,33 % des électeurs se sont abstenus.<sup>28</sup>

Article connexe : [Élections municipales de 2020 dans les Yvelines](#).

## Liste des maires

Liste des maires successifs

Période	Identité	Étiquette	Qualité
<i>Les données manquantes sont à compléter.</i>			
avril 1820	octobre 1831	Charles Germain Bourgeois	Directeur de la Bergerie Nationale de Rambouillet, nommé par le Préfet
octobre 1831	novembre 1834	Dominique Renoult	Notaire, nommé
novembre 1834	février 1844	Jacques Bunel	Cultivateur, nommé
février 1844	mai 1844	Philippe Doisneau	Marchand blatier, adjoint faisant fonction
mai 1844	août 1848	Joseph Le Brun	Huissier de Justice, nommé

août 1848	septembre 1849	Auguste Rabourdin		Cultivateur, nommé
septembre 1849	février 1852	Philippe Doisneau		Marchand blatier, nommé
février 1852	septembre 1863	Alexis Chartier		Notaire, nommé
septembre 1863	septembre 1865	François Hubert Barbary		Bourelrier, maire par intérim
septembre 1865	novembre 1869	Charles Eugène Barbé		Ancien entrepreneur, nommé
novembre 1869	septembre 1870	François Hubert Barbary		Bourelrier, maire par intérim
septembre 1870	juin 1871	Charles Germain Bourgeois		Bourgeois rentier, maire par intérim.
juin 1871	septembre 1887	Emile Frédéric Le Brun		Huissier de Justice, nommé puis élu en 1876
septembre 1887	mai 1888	Denis Lecesne		Cultivateur
mai 1888	décembre 1888	Désiré Machelard		Cultivateur
décembre 1888	avril 1890	Emile Frédéric Le Brun		Ancien huissier
avril 1890	mai 1900	Jean Jacques Fédon		Entrepreneur de Maçonnerie
mai 1900	mai 1935	Alfred Tondeur		Grainetier
mai 1935	août 1946	Ernest Bonnamy		Chef de Gare de Laval, retraité
août 1946	mars 1971	Xavier Barbé		Administrateur de société

mars 1971	février 1978	Alphonse Marest <sup>29</sup>		Médecin généraliste Démissionnaire
février 1978	septembre 1985	René Bondon		Officier supérieur en retraite
septembre 1985	mars 1989	Alphonse Marest <sup>29</sup>		Médecin généraliste retraité <a href="#">Chevalier de la Légion d'honneur</a>
mars 1989	juin 1999	Jean Pellegeay <sup>30</sup>		Dirigeant de société
juin 1999	juillet 2020 <sup>31</sup>	Paulette Deschamps	<a href="#">PS</a>	Retraitée.
juillet 2020 <sup>32,33</sup>	En cours	Geoffroy Bax de Keating	<a href="#">LR</a>	Directeur de cabinet de la présidente de l' <a href="#">Agence des espaces verts d'Ile-de-France</a> Vice président de la CA <a href="#">Rambouillet Territoires</a> (2020 → ) Conseiller départemental depuis 2021

## Population et société

### Démographie

#### Évolution démographique

Articles connexes : [Histoire du recensement de la population en France](#) et [Démographie de la France](#).

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les [recensements de la population](#) effectués dans la commune depuis 1793. À partir de 2006, les [populations légales](#) des communes sont publiées annuellement par l'[Insee](#). Le

recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation<sup>34</sup>. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2006<sup>35</sup>.

En 2019, la commune comptait 6 597 habitants<sup>Note 8</sup>, en diminution de 1,73 % par rapport à 2013 ([Yvelines](#) : +2,1 %, [France](#) hors [Mayotte](#) : +2,17 %).

Évolution de la population [[modifier](#)]

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
705	525	648	642	665	635	764	744	704

Évolution de la population [[modifier](#)], suite (1)

1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
709	695	656	740	745	824	873	866	857

Évolution de la population [[modifier](#)], suite (2)

1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
882	916	991	996	1 032	1 183	1 152	1 327	1 466

Évolution de la population [[modifier](#)], suite (3)

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
1 918	2 341	3 001	4 016	4 645	5 828	6 388	6 669	6 776

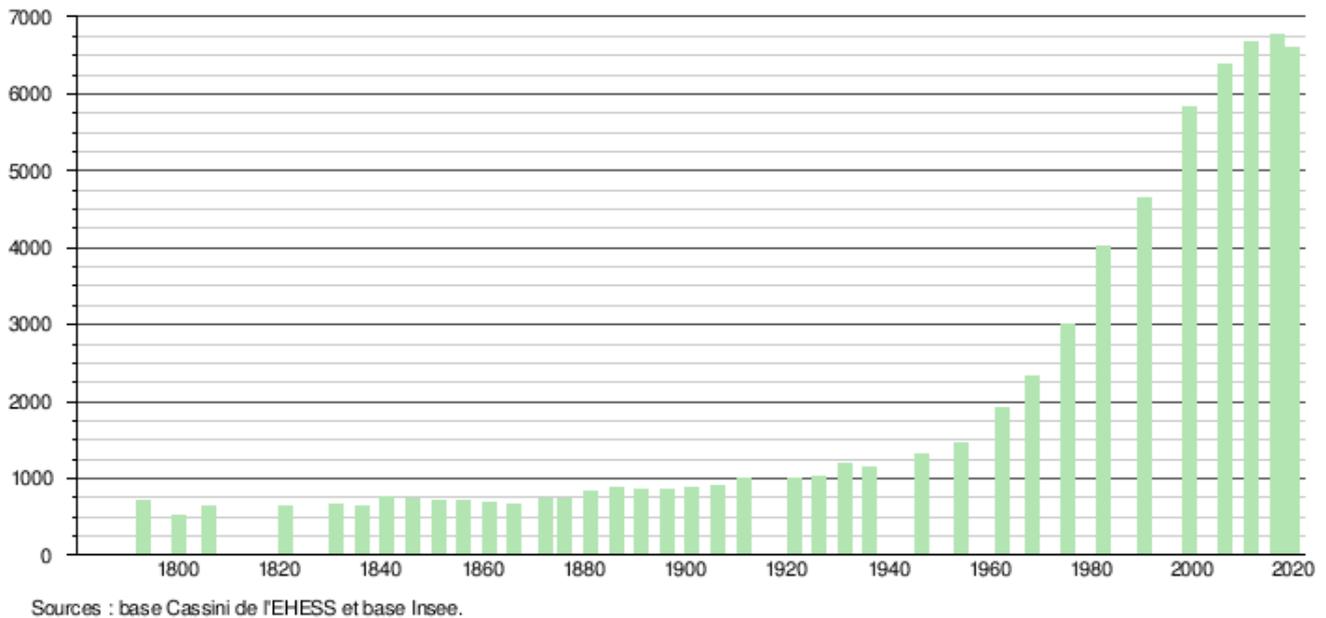
Évolution de la population [[modifier](#)], suite (4)

<b>2019</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
6 597	-	-	-	-	-	-	-	-

De 1962 à 1999 : [population sans doubles comptes](#) ; pour les dates suivantes : [population municipale](#).

(Sources : Ldh/[EHESS](#)/Cassini jusqu'en 1999<sup>24</sup> puis [Insee](#) à partir de 2006<sup>36</sup>.)

## Histogramme de l'évolution démographique



## Pyramide des âges

En 2018, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à 33,6 %, soit en dessous de la moyenne départementale (38,0 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 25,4 % la même année, alors qu'il est de 21,7 % au niveau départemental.

En 2018, la commune comptait 3 218 hommes pour 3 438 femmes, soit un taux de 51,65 % de femmes, légèrement supérieur au taux départemental (51,32 %).

Les pyramides des âges de la commune et du département s'établissent comme suit.

Pyramide des âges de la commune en 2018 en pourcentage<sup>37</sup>

<b>Hommes</b>	<b>Classe d'âge</b>	<b>Femmes</b>
0,2	<b>90 ou +</b>	0,9
7,4	<b>75-89 ans</b>	8,3
16,6	<b>60-74 ans</b>	17,3
22,8	<b>45-59 ans</b>	22,2
18,6	<b>30-44 ans</b>	18,2
18,4	<b>15-29 ans</b>	16,0
16,0	<b>0-14 ans</b>	17,1

Pyramide des âges du département des [Yvelines](#) en 2018 en pourcentage<sup>38</sup>

<b>Hommes</b>	<b>Classe d'âge</b>	<b>Femmes</b>
0,6	<b>90 ou +</b>	1,3
5,7	<b>75-89 ans</b>	7,7
13,4	<b>60-74 ans</b>	14,5
20,6	<b>45-59 ans</b>	20,3
19,8	<b>30-44 ans</b>	19,9
18,4	<b>15-29 ans</b>	17
21,5	<b>0-14 ans</b>	19,4

## Enseignement

Le Perray-en-Yvelines dépend de l'[académie](#) de Versailles et compte une école maternelle (école du Pont-Marquant) et deux écoles élémentaires (école des Platanes et école de la Barantonnerie).

La commune qui compte deux écoles primaires (Les Platanes, ouverte en 1976 et La Barantonnerie, ouverte en 1979) et une école maternelle (ouverte en 1976) ne compte ni collège, ni lycée, et dépend du collège "Les Molières" aux [Essarts-le-Roi](#) et du lycée "Louis-Bascan" à [Rambouillet](#).

## Équipements culturels

- La médiathèque, adjacente aux ateliers culturels, sur le site de la Mare au Loup.
- La salle « Les Granges du Parc » : espace culturel et salle polyvalente.
- Le champ de Foire : c'est un grand espace extérieur qui peut être utilisé à diverses occasions.
- La salle des fêtes de la Mare au Loup.

## Sports

La commune comporte de nombreuses associations sportives pour tous les âges et toutes les conditions physiques, et cela dans de nombreux domaines : tennis de table, tennis, danse, football, basketball, cyclisme...

Presque chaque année depuis 2010, la commune de Perray organise, en

partenariat avec l'association Ellipse, une journée d'échange et de solidarité autour du sport entre des personnes en situation de handicap et des sportifs membres des associations et clubs de la ville, visant à renforcer le lien social entre différents publics à travers la pratique sportive.

Depuis 2000, des semaines sportives destinées aux jeunes Perrotins âgés entre 10 et 14 ans, sont organisées par le service des sports en partenariat avec les associations sportives locales, trois fois par an.

## **Économie**

La commune du Perray-en-Yvelines compte une vingtaine de commerces de proximité, répartis principalement en centre-ville

Le vendredi matin, mercredi toute la journée et le dimanche matin, un marché est installé à la Place de la Mairie.

Au-delà des commerces installés en centre-ville et dans la zone commerciale de la Forêt Verte, la commune du Perray-en-Yvelines recense une forte activité économique sur quatre autres zones principales

- la zone industrielle de la Croix de Saint-Jacques ;
- la zone de l'Antenne ;
- la zone industrielle de la Rougerie ;
- la zone industrielle du Chemin Vert.

## **Culture locale et patrimoine**

### **Lieux et monuments**



Le clocher de l'église.



Église Saint-Éloi.

- L'église paroissiale Saint-Éloi date de la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle mais a été très souvent réhabilitée et rehaussée par deux fois dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle par Philibert Caziot. Ce rehaussement momentané entrainé dans le cadre des calculs géodésiques. Le clocher-tour a été restauré en 1778<sup>39</sup>.
- La Croix Saint-Jacques, croix marquant le [chemin de Saint-Jacques de Compostelle](#), dont la forme actuelle en obélisque date de [Louis XV](#) qui l'a sauvegardée ainsi en son temps, a été classée monument historique en 1952.



■

■



■



*Cliquez sur une vignette pour l'agrandir.*

- Parc de l'ancien [château de Saint-Hubert](#) : parc d'un ancien château royal construit par [Ange-Jacques Gabriel](#) pour [Louis XV](#) entre 1755 et 1759, puis agrandi entre 1763 et 1774. Il était décoré de sculptures de [Guillaume Coustou \(fils\)](#) ou [Jean-Baptiste Pigalle](#).

Le château, abandonné par Louis XVI, est totalement démoli en 1855<sup>40</sup>. Le site, propriété privée composée actuellement d'une berge sur l'étang, d'un potager et d'une conciergerie est inscrit<sup>41</sup>.



Le château Saint-Hubert en 1773, dessiné par Thomas Compigné, tabletier du Roi Louis XV.

- Le pont Napoléon, dit aussi pont Royal ou chaussée de Pourras, construit entre l'étang de Pourras et l'étang de Saint-Hubert a été commandé par [Louis XVI](#). Réparé vers 1808 à la demande de l'empereur, comme le

mentionne une plaque, il est inscrit à l'inventaire des [monuments historiques](#). Il a été restauré en 1967<sup>42</sup>.

- Le Rendez-Vous de Chasse de l'Empereur ou Pavillon Pourras situé au lieu-dit Pourras, construit inutilement, puisqu'il n'y vint jamais, pour l'empereur [Napoléon I<sup>er</sup>](#) en 1808 par l'architecte [Auguste Famin](#), tombé en ruines dès 1840 a été partiellement restauré en 1967. Il a été classé [monument historique](#) en 1978<sup>43</sup>.
- Monument aux morts conçu par Prosper-Jean Lecourtier et inauguré en 1920. Au pied de la pyramide traditionnelle se trouve un bronze réalisé par les fonderies Durenne représentant un [coq gaulois](#) foulant un casque allemand tombé à terre<sup>21</sup>.

## Personnalités liées à la commune

- [Charles de Valois](#), fils du roi de France [Philippe III le Hardi](#), frère de [Philippe IV le Bel](#) et père de [Philippe VI](#), est peut-être mort dans la ville.
- [Jean-Baptiste-François de Bourgeon](#) (1757-1843), [conseiller général de la Seine](#) sous la [Restauration](#), est né au Perray.
- Le Docteur Israël Garfunkel, né le 28/08/1904, médecin installé au Perray en 1935, est déporté parce qu'il est juif, le 07/10/1943, convoi N° 60, et meurt après son retour le 29/12/1946. Son épouse, Mary née le 06/11/1905, et leurs enfants Bernard, né le 24/09/1930, et Irène née le 19/03/1936, sont tous trois déportés sans retour, exécutés dès leur arrivée à Auschwitz le 10/10/1943<sup>44</sup>.
- [Jean-Roger Caussimon](#) (1918-1985), auteur-compositeur-interprète et acteur, habitait Le Perray.
- [Macha Béranger](#) (1941-2009), animatrice de radio française, morte au Perray-en-Yvelines.
- [Christian-Louis Eclimont](#) (1953-2020), écrivain, journaliste et parolier, natif du Perray-en-Yvelines.

## Héraldique



**Les armes du Perray-en-Yvelines se blasonnent ainsi :**  
***Tiercé en pairle : au 1) de gueules au rencontre de cerf d'or; au 2) d'or aussi, à l'enclume de sable brochant sur un marteau en pal du même, emmanché du un ; au 3) d'argent à un arc en fasce aussi du un, brochant sur trois flèches de sable mises en faisceau.***

**source : wikipedia**